

Cyclo Club Suzerain
Mairie
16 Grande rue
72210 La Suze sur Sarthe

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023

Le samedi 25 novembre 2023 à 09h30 salle Raoul PICHON à La Suze sur Sarthe les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Le Président précise que les convocations ont été adressées par mail quinze jours avant la date de cette assemblée conformément aux statuts du club.

Nombre de membres présents : 26

Le quorum étant atteint conformément aux statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La séance débute à 09h45.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Activités 2024
- Questions diverses
- Renouvellement du bureau

Il est fait lecture des différents rapports :

Rapport moral et d'activités

Le Président fait lecture de son rapport (Voir annexe 1).

Le rapport moral et d'activités est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport financier

Le trésorier présente le rapport financier 2023 qui dégage un solde positif. Il précise que la course de Parigné le Polin ainsi que la course « Souvenir Michel BESLANT » ont dégagé des bénéfices. La Ronde du Muguet a été légèrement déficitaire.

Le rapport financier 2023 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité

Activités 2024

Le Président présente les activités qui seront proposées en 2024 (Voir annexe 2) :

Un sondage sera mis en place début décembre pour déterminer des choix et des dates sur les activités suivantes :

- Séjour vélo à CALPE (Espagne)
- Cycloportives soit « GNFY Lourdes-Tourmalet » ou « La Pyrénéenne »
- Sortie dominicale à Villeneuve en Perseigne avec pique-nique familiale et visite musée « La belle échappée

Le club organisera pour la première fois un loto à la Suze le vendredi 11 octobre 2024.

Les activités 2024 sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité.

Questions diverses

Licence FSGT 2024

Le Président indique que dorénavant la demande de licence sera dématérialisée. Un mail d'information sur la procédure à suivre a été adressé à chaque adhérent.

Le Président précise que la licence FSGT 2024 est d'un montant de 38,13 € barème avec assurance individuelle.

Le Président rappelle qu'en temps normal, la cotisation au club comprend la part versée à la FSGT + la part versée au club (12,00€). Depuis la licence 2020 la part versée au club n'est plus demandée.

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer pour reconduire cette mesure ou pas et si cette mesure était reconduite de proposer d'arrondir le montant à 40,00 €.

L'approbation de reconduction de l'exonération de la part cotisation club et du montant de la licence sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité.

Licence FFC 2024

Le Président annonce que la licence FFC 2024 est d'un montant de 77,00 € en Access.

En 2023, Le club compte 9 licenciés dans cette fédération. Il est précisé que pour être affilié à la FFC il faut au moins 6 licenciés dont 3 avec une licence compétition

Le club s'est ré-affilié en 2024 à la FFC.

Sorties et entraînements club

Suite au constat dressé par le Président dans son rapport moral concernant les groupes de niveau lors des sorties et entraînements du club, il est proposé de créer un 3ième groupe qui roulera avec des personnes qui ne recherchent aucune performance simplement le plaisir de rouler à un allure régulière sans à coup.

Les groupes sont ainsi constitués :

Groupe 1 ou G1 : allure + ou – 30 km/h

Groupe 2 ou G2 : allure + ou – 26 km/h

Groupe 3 ou G3 : allure + ou – 22 km/h

Le règlement intérieur du club sera modifié en conséquence.

Les groupes de niveaux ainsi définis avec la modification du règlement intérieur sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité

Tenues

Les conventions qui nous lient avec nos sponsors sur trois ans se terminent en fin d'année. Des démarches sont entreprises actuellement auprès de nos partenaires actuelles pour savoir s'ils veulent continuer à nous soutenir et pour en trouver d'autres. L'objectif est de fabriquer la maquette des tenues 2024 le plus tôt possible afin de pouvoir lancer une commande auprès des adhérents en janvier et une réception des commandes passées auprès du fournisseur retenu au printemps.

Lors des compétitions et en cas de podium de licenciés qui ne disposeraient pas des nouvelles tenues, des jeux de maillots manches courtes et longues leur seront mis afin de mettre en avant les logos de nos partenaires pour les années 2024-2025-2026. Pour cela, deux caisses contenant ces maillots seront prévues et remis à des coureurs qui participent régulièrement aux courses qui en assureront la mise à disposition dans la mesure du possible.

Communications

Le Président rappelle que nous possédons un blog qui est la vitrine de club où l'on y trouve des informations relatif à son organisation et son fonctionnement (Communiqué, articles, parcours...) Afin de faire vivre ce blog au quotidien, il encourage chaque adhérent a poster via l'administrateur et les coadministrateurs du blogs, des comptes-rendu de leur sortie agrémenter de photos si possible.

En complément du blog, des groupes wattsapp existent actuellement au sein du club qui permettent de la messagerie instantanée. Afin d'en structurer l'utilisation, ces groupes seront revus afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation pour chaque adhérent.

Téléthon 2023

Le Président rappelle la participation du club au téléthon le samedi 09 décembre. Les modalités d'organisation seront affichées sur le blog prochainement. Il invite les adhérents à venir nombreux à cette manifestation pour la bonne cause.

Repas du Club

Le Président précise que le repas du club aura lieu au restaurant « O bout du Pont» à Fercé le samedi 02 décembre à 20H. Info envoyé par mail.

Renouvellement du bureau

Il est procédé au renouvellement du bureau.

Le secrétaire Arnaud BOUHOURS est sortant et candidat à sa réélection.

Le Président lance un appel à candidature pour être membre du bureau.

Aucun membre de l'assemblée ne se porte candidat.

Suite aux votes à main levée, Arnaud BOUHOURS est réélu à l'unanimité des membres présents.

A l'issue de la réunion du bureau, le bureau de l'association se compose comme suit :

Président : Thierry LEVOYE

Secrétaire : Arnaud BOUHOURS

Secrétaire-Adjoint : Bruno COLLET

Trésorier : Cédric GICQUEL

L'assemblée donne tout pouvoir à Thierry LEVOYE, Président de l'association, pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00 et suivie d'un pot de l'amitié

Fait à la Suze sur Sarthe, le 02 décembre 2023

Le Président
Thierry LEVOYE

Le Secrétaire
Arnaud BOUHOURS